

AIDE-MÉMOIRE

Contenu de l'avis écrit à vos patients
en cas de retraite, déménagement ou réorientation de pratique

IDENTIFICATION	<ul style="list-style-type: none">• Identifier le nom et le prénom de votre patient.• Assurez-vous que l'avis fait également état de votre nom, prénom, numéro de permis et de vos coordonnées.
OBJET	<ul style="list-style-type: none">• Préciser clairement l'objet de la lettre, soit votre obligation de mettre fin à la relation médecin-patient.
DÉLAI	<ul style="list-style-type: none">• Donner un délai raisonnable (quelques mois) avant la fin du lien médecin-patient
MOTIF	<ul style="list-style-type: none">• Faites état de la raison pour laquelle vous êtes dans l'obligation de mettre un terme à la relation md-patient, soit, selon le cas :<ul style="list-style-type: none">➤ Déménagement➤ Retraite➤ Réorientation de pratique
REPLAÇANT	<ul style="list-style-type: none">• Si vous avez déjà trouvé un remplaçant pour vos patients, faites-en état et expliquez comment joindre ce nouveau médecin en fournissant ses coordonnées.• À défaut d'avoir déjà un remplaçant, précisez que vous fournirez tous les efforts requis pour aider le patient à trouver un nouveau médecin de famille d'ici votre départ.
GUICHET D'ACCÈS À UN MÉDECIN DE FAMILLE	<ul style="list-style-type: none">• Demander aux patients de s'inscrire sans délai au Guichet d'accès à un médecin de famille de leur territoire et leur fournir :<ul style="list-style-type: none">➤ le lien internet pour s'inscrire en ligne : https://www4.prod.ramq.gouv.qc.ca/GRL/LM_GuichAccesMdfamCitoy/fr;➤ le lien internet pour trouver le numéro de téléphone du guichet de leur territoire : https://sante.gouv.qc.ca/votre-gaco/• Offrez l'aide de votre personnel administratif aux personnes qui auraient des difficultés à s'inscrire eux-mêmes au GACO de leur territoire.
ACCÈS AUX SOINS ET SERVICES APRÈS VOTRE DÉPART	<ul style="list-style-type: none">• Faites état des ressources disponibles advenant qu'à la date de votre départ, le patient n'ait pas été pris en charge par un autre médecin : ex. clinique sans rendez-vous de votre GMF ou/et autre ressource offrant de la consultation médicale le jour même ou le lendemain : https://sante.gouv.qc.ca/repertoire-ressources/consultations-medicales-sans-rendez-vous/